

Nouméa le 17/05/2022

Référence : NI_35

Note d'information

Objet : Les mesures en discussion entre le Gouvernement et les partenaires sociaux pour contenir l'inflation

A l'attention des SOENC, adhérents, délégués, responsables syndicaux, militants et sympathisants,

L'USOENC vous informe des discussions en cours entre le Gouvernement et les partenaires sociaux pour contenir l'inflation liée au conflit Russo-Ukrainien.

En effet, ces mesures en discussion lors de la réunion de travail du vendredi 13 mai 2022 compléteront celles émises par les partenaires sociaux lors de la réunion du vendredi 29 avril 2022 avec le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, pour lutter contre le problème de l'inflation et de la vie chère.

1. Etat d'avancement des travaux de concertation :

THEMATIQUE ENERGIE :

- Discussions en cours avec les pétroliers pour diminuer le coût du carburant à la pompe (réductions des marges, remises à la pompe) ;
- Aides pour les entreprises en difficultés (exonération) ;
- Aides aux familles à revenus modestes pour payer les factures (d'électricité, de carburant et de gaz) ;
- Modulation mensuelle du niveau de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) et de la taxe additionnelle sur les produits pétroliers (TAPP) sur 7 mois ;

THEMATIQUE ALIMENTAIRE :

- Activation du Bouclier Qualité Prix (BQP)
- Le BQP fruits et légumes sera composé d'un panier de 6 kg pour un prix plafond de 2500 francs dans toutes les surfaces commerciales à partir de 500 m² ;

Nouméa le 17/05/2022

- Discussions en cours avec les professionnels pour le BQP viande et ou poisson pour un panier de 2 kg ;
- Discussions en cours sur l'établissement d'une liste de 50 produits alimentaires et non alimentaires de grande consommation et de première nécessité dont le prix sera plafonné ;
- Recrutement d'une quinzaine de contrôleurs qui sillonneront tout le pays ;

REVISION DES REGLES POUR LES BAUX COMMERCIAUX :

- L'indice de révisions des loyers est basé sur le BT21 lequel ne correspond plus à la réalité du marché (+ 7,5 % sur an) ce qui entraine une trop forte progression des loyers commerciaux. L'objectif est d'éviter que cette augmentation se répercute finalement sur les prix à la consommation ;

MESURES POUR PRESERVER UN REVENU AUX PERSONNES EN DIFFICULTES :

- Un travail est en cours pour mettre en place en Nouvelle-Calédonie le dispositif du solde bancaire insaisissable. Lorsque le compte bancaire d'une personne fait l'objet d'une saisie, la banque doit laisser un montant minimum sur le compte afin de permettre à l'intéressé de faire ses achats de première nécessité.
- Un travail de refonte est également en cours sur la saisissabilité des revenus (salaires et revenus de remplacement).

2. Demandes complémentaires des syndicats :

SALAIRES :

- L'évolution du SMG avec l'inflation ne doit pas conduire au décrochage des grilles salariales dans les branches, engager une conférence salariale d'adaptation des salaires conventionnels sur l'évolution de l'inflation pour garantir de manière durable le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Nouméa le 17/05/2022

ENERGIE :

- Baisse des marges des Pétroliers sans toucher aux taxes.

ALIMENTAIRE :

- Fixation de la marge en valeur à partir du 1^{er} mars 2022 des produits alimentaires et non alimentaires de 1^{ères} nécessités et de grande consommation sur 1 an.
- Suppression des quotas d'importation des fruits et légumes sur une période de 1 an.

AUTOMOBILE :

- Suppression des taxes sur les ventes en ligne sur les pièces détachées d'automobiles.

CONSTRUCTION :

- Fixation de la marge en valeur à partir du 1^{er} mars 2022 sur les matériaux de constructions pendant une période de 1 an.

MINES ET METALLURGIE :

- Suppression temporaire de la TPP et TAPP si les cours du LME sont supérieurs à un seuil de 13 000 USD/T.

ACCONNAGE :

- Règlementer temporairement les coûts de l'acconnage, fixé par arrêté un prix maximum.

Merci de partager ces informations à vos sections et à vos adhérents.

Milo POANIEWA, le secrétaire général et ses adjoints,